



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le **09/04/2026**
ID : 057-245700695-20260407-D2026_46_SI-AR

DECISION 2026-46

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la compétence « Actions ou évènements sportifs et culturels et/ou touristiques d'intérêt communautaire » et plus particulièrement la compétence « organisation d'évènements culturels et/ou touristiques communautaires grand public »,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant l'organisation d'un spectacle estival les 12 et 13 juin 2026 par la CCCE dans le cadre de sa programmation culturelle 2026,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs

DECIDE

Article 1 :

Le marché de fournitures « location de matériel technique relatif aux installations scène, son et lumière » pour l'organisation du spectacle estival de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs programmé les vendredi 12 et samedi 13 juin 2026, sur le territoire, est conclu avec l'entreprise TEKSAS, 6, Rue Jean Burger - 57860 MONTOIS-LA-MONTAGNE, pour un montant de 22 352, 67 € H.T., soit 26 823,20 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 7 avril 2026

Le Président,

Michel PAQUET